



PROCÉDURE CIVILE

Les réformes de l'été 2025 de la procédure civile

Comprendre et maîtriser les décrets récents de la procédure civile

Objectif

La procédure civile, en évolution, a fait l'objet de cinq décrets publiés durant la période estivale, chacun portant sur différents domaines. Ces textes introduisent des modifications importantes concernant les juridictions compétentes et la procédure pour les actions de groupe, les modes amiables de résolution des différends, ainsi que la procédure orale. Ils instaurent également une nouvelle fin de non-recevoir en matière de transport aérien et un dispositif de mise en état conventionnelle. L'objectif de cette formation est de vous permettre de maîtriser pleinement ces récentes évolutions de procédure civile.

Thèmes abordés

Maîtriser l'impact des réformes estivales ; connaître les spécificités de la mise en état conventionnelle ; distinguer les différents modes amiables de résolution des différends ; identifier les conséquences des MARD sur les délais ; maîtriser l'article 145 CPC ; maîtriser la nouvelle action de groupe ; maîtriser la communication électronique.

Programme détaillé

Partie 1 : Décrypter les décrets « action de groupe »

- Identifier la nouvelle action de groupe
- Identifier les juridictions compétentes et la sanction applicable en cas de saisine erronée d'une juridiction
- Maîtriser les nouvelles dispositions du code de procédure civile

Partie 2 : Décrypter le décret

« Magicobus II »

- Analyser le nouvel article 145
- Maîtriser la procédure orale
- Maîtriser la communication électronique

Partie 3 : Décrypter le décret « amiable »

- Maîtriser le nouveau cadre amiable : identifier le nouveau plan du code de procédure civile, maîtriser la généralisation de l'audience de règlement amiable, déterminer les nouveaux pouvoirs du juge en matière amiable
- Maîtriser la mise en état conventionnelle
- Maîtriser l'expertise amiable
- Analyser les incidences sur les délais
- Maîtriser l'homologation



Formation animée par

**Kevin
Castanier**

Maître de conférences
Université de Rouen Normandie

Tarif : 430 €



Période
Du 10 décembre 2025
au 31 décembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances
et des pratiques



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE CIVILE

Les réformes de l'été 2025 de la procédure civile

Comprendre et maîtriser les décrets récents de la procédure civile

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 10 décembre 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Kevin
Castanier**

Maître de conférences
Université de Rouen Normandie

Tarif : 430 €



Période
Du 10 décembre 2025
au 31 décembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 2
Intermédiaire :
approfondissement
des connaissances
et des pratiques



Formation
E-learning

Qualiopi 
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE CIVILE

Les réformes de l'été 2025 de la procédure civile

Comprendre et maîtriser les décrets récents de la procédure civile

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

